

Sauvons la Tulipe sauvage,

Nantes, le 28 juin 2016

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire lance un appel à dons sur Ulule pour sauver la Tulipe sauvage, ce jeudi 23 juin.

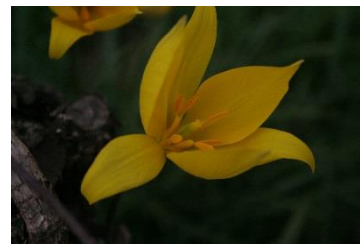
Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire en partenariat avec le Centre permanents d'Initiatives à l'Environnement Loire-Anjou et la Chambre d'agriculture de Maine et Loire, envisage d'acquérir la plus importante station de Tulipes sauvages (2,4 hectares) de tout le Grand Ouest de la France, à Saint-Aubin-de-Luigné (Commune nouvelle de Val-du-Layon, Département de Maine-et-Loire). Plus de 30 000 pieds de cette espèce rare et menacée y sont présents. L'acquisition des terrains, de manière concertée avec la profession viticole, permettra de protéger durablement cette espèce emblématique des vignes traditionnelles. Pour financer cette opération foncière, le Conservatoire lance un appel à dons sur la plateforme Ulule.

Ulule est une plate-forme en ligne de financement participatif, c'est-à-dire que chaque internaute peut contribuer à ce projet d'acquisition foncière en faisant un don, du montant de son choix.

Plusieurs partenaires et mécènes (Fondation du Patrimoine, Fédération Viticole Anjou-Saumur, envisagent d'apporter leur aide pour permettre au Conservatoire d'espaces naturels de financer cette opération, mais il reste encore 5 200€ à rassembler.

A partir du 23 juin et jusqu'au 20 septembre, vous pouvez vous impliquer, et devenir vous aussi un protecteur de la Tulipe sauvage, en faisant un don sur Ulule à l'adresse suivante : <https://fr.ulule.com/sauvons-la-tulipe-sauvage/>

Vos dons peuvent aussi être envoyés directement, sous forme de chèque bancaire ou postal adressé à l'ordre du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire – opération « Sauvons la Tulipe sauvage » - 2, rue de la Loire – 44200 NANTES.



A propos du CEN Pays de la Loire :

Fruit d'une large concertation des acteurs régionaux de la biodiversité, et de la fusion du Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe et du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire est une association de type loi 1901, créée le 17 décembre 2014 à l'issue d'une période de préfiguration animée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, avec l'appui de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire. Il a pour mission de mettre en réseau les gestionnaires d'espaces naturels, d'accompagner les collectivités dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine naturel et de préserver et gérer des espaces naturels remarquables de la région. Il est en cours d'agrément au titre de l'article L. 414-11 du Code de l'environnement et adhère à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

www.cenpaysdelaloire.fr

Contact : Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Franck Boitard

Directeur

f.boitard@cenpaysdelaloire.fr

02 28 20 63 02 ou 06 45 93 15 87

2 rue de la Loire, 44200 NANTES

Ou

Estelle Ngho

Chargée de mission

e.ngoh@cenpaysdelaloire.fr

02 28 20 51 64

2 rue de la Loire, 44200 NANTES